



Le point de vue des jeunes sur l'accès à la justice

Les jeunes aimeraient voir une représentation plus diversifiée au sein des institutions du système de justice, comme les tribunaux et les services de police. Ils sont d'avis que s'il y avait une plus grande diversité chez les décideurs, tout particulièrement plus d'Autochtones, il y aurait un meilleur accès à la justice pour tous les Canadiens.

De 2016 à 2019, le ministère de la Justice Canada a organisé des rencontres avec de jeunes Canadiens pour connaître leur point de vue sur différentes questions relatives à la justice. Les jeunes retenus pour ces projets de mobilisation de la jeunesse n'ont reçu aucune formation ou information spécialisée, mais leurs points de vue et leurs perspectives sur des questions relatives à la justice peuvent éclairer les décisions stratégiques, notamment en ce qui concerne les campagnes d'information du public.

Les autres constats¹

- Bien des jeunes, y compris des jeunes Autochtones, sont d'avis que le manque de diversité chez les policiers et autres figures d'autorité au sein du système de justice pénale est source de discrimination.
- Les jeunes croient qu'il faut porter davantage attention aux collectivités rurales et isolées qui manquent de ressources et qui ont un accès limité à la justice, tout particulièrement dans le Nord du Canada. Les jeunes aimeraient que l'on investisse de manière importante dans des ressources adaptées à la culture dans ces collectivités.
- Bien des jeunes veulent un meilleur accès à des services de santé mentale pour les victimes, les délinquants et les membres de leur famille.
- Les jeunes ont indiqué percevoir de l'injustice dans le système de justice lorsqu'ils (ou leurs proches, leurs amis, leurs pairs ou d'autres membres de leur collectivité) ont une mauvaise expérience avec la police, qui est généralement leur premier point de contact avec le système de justice.
- Les jeunes veulent comprendre leurs droits et connaître les ressources mises à leur disposition. Bien des jeunes ont mentionné ne pas bien connaître la loi et son incidence sur eux.

- Bien que les écoles soient, pour la plupart des jeunes, le meilleur endroit où obtenir des renseignements juridiques, ils sont d'avis que les écoles n'ont pas les outils ou les ressources nécessaires pour aider les élèves à avoir accès à la justice.

Une analyse plus poussée

Dans nos discussions, les jeunes ont parlé de l'importance que les institutions de justice du Canada reflètent la diversité de la société canadienne. Les jeunes ont demandé des mentors plus solidaires pour les jeunes et les personnes désavantagées et ont fait valoir que cela pourrait inciter plus de jeunes à exercer le droit ou à poursuivre une autre carrière dans le domaine de la justice. Il faudrait encourager davantage les jeunes Noirs et Autochtones à embrasser une carrière dans le domaine de la justice au moyen de subventions et de bourses d'études. Pour accroître la persévérance des groupes diversifiés dans les programmes scolaires, les élèves Noirs et Autochtones doivent pouvoir se voir (leur culture, leurs croyances, leurs valeurs, leurs mœurs et leurs expériences) dans le système d'éducation et ainsi se sentir inclus et engagés.

Certains jeunes sont d'avis que la police ne réagit pas adéquatement face à de graves injustices. Ils se soucient aussi du fait que les policiers sont parfois reconnus comme les auteurs d'un traitement injuste. Les jeunes aimeraient savoir comment déposer une plainte contre la police. Les jeunes appuient les efforts visant à améliorer les relations entre la police et le public.

Les jeunes veulent aussi que les premiers intervenants sachent comment bien travailler avec les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale.

En ce qui concerne l'éducation, les jeunes estiment que les enseignants et le personnel de l'école ne comprennent pas les difficultés sociales et économiques avec lesquelles ils composent. Les jeunes aimeraient que les enseignants et le personnel de l'école suivent des cours de perfectionnement professionnel axés sur l'accès à la justice, l'équité et la sensibilisation aux réalités culturelles. Ils aimeraient voir plus de diversité au sein du personnel de l'école (tout particulièrement plus d'employés autochtones) et aimeraient que les cours d'éducation à la citoyenneté et d'exploration des choix de carrière mettent davantage l'accent sur les droits juridiques et les ressources en matière d'aide juridique. Les jeunes ont recommandé que soient offerts des ateliers et des programmes gratuits pour soutenir les jeunes qui ont des démêlés avec la justice et que l'on puisse faire appel à des travailleurs communautaires en tant qu'alliés adultes pour les jeunes qui sont en conflit avec leurs parents ou leur tuteur.

Dans leurs propres mots :

[Traduction] « *La justice ne devrait pas être seulement une question de ressources et de privilège; elle devrait être équitable pour les personnes de toutes les races, de toutes les origines ethniques, de toutes les religions et de tous les milieux.* »

Méthodologie

Le ministère de la Justice Canada, de concert avec la Commission des étudiants du Canada², a réalisé des projets de participation des jeunes de 2016 à 2019. Les points de vue, les perceptions et les attentes des jeunes en ce qui a trait au système de justice pénale ont été examinés dans le cadre de chaque projet. L'examen a été effectué par un nouveau comité action jeunesse³ du ministère de la Justice qui a demandé aux jeunes issus de projets d'action communautaire dirigés par des jeunes⁴ de s'exprimer, et par la tenue de la conférence *#LeCanadaquenous souhaitons*⁵. Les constats résumés dans le présent document sont tirés du Projet de participation des jeunes au système de justice pénale 2018-2019.

Projet de participation des jeunes au système de justice pénale 2018-2019 - Quinze membres du Comité action jeunesse du ministère de la Justice Canada représentant les populations autochtones, non autochtones, rurales, urbaines et autres ont pris part à des appels effectués aux deux semaines, en plus de participer à la diffusion de contenu en matière de justice par l'entremise d'un groupe Facebook et d'un groupe Messenger. En mars 2019, plus de 150 jeunes de partout au Canada se sont réunis à l'occasion de la conférence annuelle *#LeCanadaquenous souhaitons*. À cette occasion, dix-huit jeunes qui participaient à la conférence ont formulé des recommandations à l'intention du ministère de la Justice Canada et ont collectivement présenter leurs recommandations auprès de tous les participants à la conférence. Ce projet était articulé autour des multiples enjeux pertinents pour le travail du ministère de la Justice Canada. Aux fins de cette Recherche en un coup d'œil, la question à l'étude était l'accès à la justice.

Ce résumé porte sur les points de vue recueillis auprès des jeunes participants à la conférence *#LeCanadaquenous souhaitons* de 2019. Les participants à la conférence qui ont formulé et présenté des recommandations sont des jeunes de l'ensemble des provinces et territoires qui reflètent la diversité des identités, y compris celles de la race, de l'origine ethnique, de la religion et du genre. La majorité des 18 jeunes ont déclaré être des Autochtones.

Pour de plus amples renseignements sur les constats ou les sondages mentionnés dans le présent document, veuillez communiquer avec la Division de la recherche et de la statistique du ministère de la Justice Canada (rsd.drs@justice.gc.ca).

¹ Sauf indication contraire, tous les constats sont tirés du Projet de participation des jeunes au système de justice pénale 2018-2019.

² La Commission des étudiants du Canada est un organisme caritatif national qui a pour mission d'appuyer les jeunes afin que leurs idées pour améliorer leurs propres vies et celle des autres soient mises en pratique. Le Centre d'excellence pour l'engagement des jeunes est un réseau de jeunes, d'organismes de jeunes et d'universitaires qui s'emploie à prouver les avantages de la mobilisation des jeunes et de leur perfectionnement positif.

³ La Commission a choisi des membres pour participer au Comité action jeunesse du ministère de la Justice Canada. Les jeunes sélectionnés venaient de partout au pays, avaient entre 12 et 22 ans, vivaient dans des collectivités urbaines et rurales, provenaient de milieux et de cultures diversifiés et avaient différentes expériences de vie.

⁴ Dans le cadre des projets d'action communautaire, les membres du Comité action jeunesse devaient recueillir des données dans leur collectivité en demandant à leurs pairs de répondre aux questions préétablies. Les jeunes pouvaient mener un sondage, diriger un groupe de discussion ou effectuer des entrevues pour obtenir des données.

⁵ Lors de la conférence « Le Canada que nous souhaitons », l'équipe thématique SJP (un groupe diversifié de jeunes de partout au Canada) a formulé des recommandations à l'intention des décideurs et d'autres jeunes Canadiens au sujet du système de justice pénale.